

QUI SOMMES-NOUS ?

ORIGINES

L'association ADOP (Aide et Dispositif d'Orientation des Pharmaciens) a été créée en 2015 par des **pharmaciens titulaires de Rhône-Alpes**.

VALEURS

ADOP est un point de contact central pour les pharmaciens qui éprouvent un mal-être, des difficultés d'organisation et économiques.

Votre interlocuteur est un pharmacien formé à l'écoute et à l'orientation en fonction du besoin.

POUR QUI

ADOP s'adresse à **tous les pharmaciens qui connaissent des difficultés** dans leur vie professionnelle et personnelle (Section A, B, C, D, E, H, préparateurs, étudiants en pharmacie).



ADOP

NOUS CONTACTER

0 800 73 69 59

(appel gratuit et anonyme)

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION ADOP

1. LE PHARMACIEN EN SOUFFRANCE COMPOSE LE NUMÉRO GRATUIT 0800 73 69 59 ;



2. UN CONFRÈRE DE SOUTIEN (PHARMACIEN D'ASTREINTE) LUI RÉPOND 7J/7, DE 6H À MINUIT EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ



3. LE CONFRÈRE DE SOUTIEN ÉCOUTE ET ANALYSE LA SITUATION À L'AIDE DE SON MANUEL PÉDAGOGIQUE ÉTABLI EN PARTENARIAT AVEC DES MÉDECINS SPÉCIALISÉS DANS LES THÉRAPIES COMPORTEMENTALES ET COGNITIVES ET GRÂCE À LA FORMATION EFFECTUÉE



4. IL ORIENTE SI BESOIN VERS UN PROFESSIONNEL RESSOURCE FAISANT PARTI DU RÉSEAU : AVOCAT, JURISTE, PSYCHOLOGUE, ADDICTOLOGUE, EXPERT-COMPTABLE...



4. LE PHARMACIEN EN DIFFICULTÉ TROUVE LA SOLUTION EN DISCUTANT AVEC LE CONFRÈRE DE SOUTIEN



5. LE PROFESSIONNEL RESSOURCE PREND LE RELAIS